

45 av. Jean Giraudoux
B.P. 71080
66103 PERPIGNAN cedex

Affaire suivie par :
A. Desmars
B. Seweryn

Téléphone :
04 68 66 28 47

Mél :
ce.iena66@ac-montpellier.fr

<http://ia66.ac-montpellier.fr>

Perpignan, le 7 octobre 2011

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
des Pyrénées Orientales

à

Mesdames et Messieurs

Les inspecteurs de l'éducation nationale
Les directeurs d'école
Les enseignants

Objet : L'évaluation des compétences des élèves à l'école primaire

La mise en place du Socle Commun de compétences et de connaissances, inscrit dans la Loi d'Orientation de 2005, préconise une évaluation critériée par compétences, qui marque une profonde rupture avec les pratiques traditionnelles de l'évaluation, notamment celles de la notation des exercices et des travaux des élèves, et de la « moyenne » trimestrielle ou annuelle comme indicateur du niveau des compétences acquises.

Des pans importants des programmes de l'école primaire ont fait l'objet, au cours de la décennie passée, d'une révision en profondeur des cadres de référence utilisés pour évaluer les acquis des élèves. Ainsi, les compétences en informatique constitutives du B2i, ou les compétences qualifiées correspondant au niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues vivantes, nécessitent des outils d'évaluation qui rendent caduques les techniques de mesure autrefois en usage.

Un rapport remis en septembre 2011 au Président de la République propose par ailleurs de retarder l'introduction de la notation, considérée comme « stigmatisante », porteuse de violence pour nos élèves les plus fragiles, et pouvant constituer un obstacle à la construction de la personnalité, et à l'estime de soi, condition essentielle de cette construction.

On connaît depuis longtemps les défauts de la note, qu'elle repose sur une base chiffrée, ou sur une échelle de lettres, ou sur une progression d'appréciations adverbiales, ou sur toute autre hiérarchisation des productions des élèves.

Ces défauts sont de plusieurs ordres. On retiendra parmi ceux-ci, outre les conditions historiques de l'émergence de la note étroitement liée à la question du pouvoir social ou religieux :

- son caractère arbitraire : on a pu montrer de manière expérimentale que l'objectivité de la note nécessitait au moins 13 correcteurs différents en mathématiques, et jusqu'à plus de 120 en philosophie ;

- et son manque de fiabilité : l'ordre de correction de la copie influe sur la note donnée, de même que la connaissance que le correcteur a de l'élève, ainsi que la fameuse « constante macabre », qui, en dépit de la volonté du correcteur, le contraint à attribuer 1/3 de bonnes notes, 1/3 de notes moyennes, 1/3 de mauvaises notes.

Il est convenu de dire que les parents, les élèves, voire les enseignants, sont en forte demande de notes, et qu'il faut répondre à cette attente. Mais quelle est la nature de cette demande ? Les parents veulent savoir si leur enfant est conforme à la norme, s'il présente des singularités, s'il a progressé au cours du trimestre, les élèves ont besoin de savoir s'ils sont au niveau de leurs pairs, s'ils doivent progresser, et dans quel domaine, et les enseignants veulent mesurer leur efficacité et leur savoir-faire pédagogique.

Pour répondre à ces interrogations légitimes, l'évaluation critériée s'avère être un outil à la fois plus précis, plus fiable et plus positif, qui permet de répondre à des questions complexes, et essentielles, telles que : quel pourcentage d'items doivent être validés pour qu'une compétence soit considérée comme maîtrisée ? Quels sont les items incontournables, quels sont ceux qui peuvent être considérés comme accessoires ? Elle permet aussi à l'élève de se situer : suis-je parmi ceux qui ont validé telle compétence ? Sinon sur quels items dois-je travailler ? Ai-je fait des progrès par rapport aux précédentes évaluations ? Que sais-je faire aujourd'hui que je ne savais pas faire hier ?

Ce mode d'évaluation induit des démarches pédagogiques adaptées, qui articulent projet de l'élève et validation des compétences par le maître, à l'occasion des situations créées par le projet. Il induit aussi un changement de paradigme quant au moteur de la vie de la classe, qui passe de la compétition à la coopération

L'évaluation par compétences, par nature positive, devient alors un outil pour une conduite de la classe qui prend en compte les différences entre les élèves, et s'appuie sur la construction, ou la reconstruction, de l'estime de soi pour chacun d'entre eux.

Les enjeux éthiques de cette évolution fondamentale sont évidents, ce sont ceux du Socle Commun de Connaissances et de compétences : tout individu est éduicable, et il est de la responsabilité de la société, et de notre responsabilité de professionnels de l'enseignement, de lui permettre de se réaliser grâce à des dispositifs pédagogiques adaptés, qui visent non la norme, mais le progrès individuel et collectif.

C'est avec cette profonde conviction que je demande à toutes les équipes pédagogiques, dans toutes les écoles du département, ainsi qu'à toutes les équipes de circonscription, de s'engager avec détermination dans ce travail qui consistera à substituer à la note des outils d'évaluation, en prise sur la construction des compétences du socle, et conformes aux objectifs qui s'y rapportent.

Dans ce domaine, comme dans plusieurs autres liés à la mise en œuvre de la réforme, l'école primaire, forte de ses traditions mais aussi de sa capacité d'innovation, doit montrer l'exemple, et contribuer à donner à « l'Ecole du socle » l'assise pédagogique solide et novatrice indispensable à son essor.

Comme suite à cette circulaire, je donnerai des instructions pour que la question de la suppression de la notation dans les classes élémentaires soit intégrée dans les objectifs du groupe départemental de pilotage du Socle Commun, et fasse l'objet d'une attention particulière dans les programmes de formation continue.

Avec mes remerciements,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' and 'B' followed by a horizontal line.

Dominique BECK